

Genève, le 28 septembre 2023

28^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

Zoom

Mardi 12 septembre 2023, 15h-17h30 HEC

LISTE DE PRÉSENCE

[Voir l'annexe 1](#)

La **Vice-présidente du Conseil d'administration** accueille les participants à la réunion.

I DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS : POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE ET MISES À JOUR EN DATE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

RBM/B28/2023/RP01

La **Vice-présidente du Conseil d'administration** demande si quelqu'un souhaite déclarer des conflits d'intérêts.

M^{me} Chaka Chaka rappelle les postes occupés dans plusieurs organisations conformément à la déclaration d'intérêts remise. Les **Membres du Conseil d'administration** ne déclarent aucun conflit d'intérêts susceptible d'empêcher leur participation à la réunion.

Les Membres du Conseil d'administration prennent note de cette information.

II ADOPTION DU RECTIFICATIF À LA VERSION 2 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

RBM/B28/2023/DP01

[Voir l'annexe 2](#)

Adoption du rectificatif de l'ordre du jour de la 28^e réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le rectificatif de l'ordre du jour de la 28^e réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM en date du 11 septembre 2023.

a Membres excusés

La **Vice-présidente du Conseil d'administration** annonce que des notifications d'absences ont été reçues par les Drs Das et Ngamije et par madame Djibo.

Les Membres du Conseil d'administration prennent note de cette information.

b Liste des invités spéciaux et des observateurs

RBM/B28/2023/RP02

Les Membres du Conseil d'administration n'ont posé aucune question et n'ont soumis aucune objection à la Présidente du Conseil d'administration avant la réunion.

III PROCÈS-VERBAL DE LA 27^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU 29 AOÛT 2023

RBM/B28/2023/RP03

Les Membres du Conseil d'administration prennent note du procès-verbal de la 27^e réunion du Conseil d'administration et des votes depuis la dernière réunion.

a Retour d'information sur les huit points de décision convenus lors de la 27^e réunion du Conseil d'administration

[Voir l'annexe 3](#)

La **Vice-présidente du Conseil d'administration** rappelle les points de décision de la 27^e réunion du Conseil d'administration et invite le directeur général et le Président du Comité des finances à fournir des mises à jour comme de nécessaire. Notamment :

RBM/B27/2023/DP03 – Établissement d'un Comité des finances

Le **Président du Comité des finances** rappelle la proposition faite au Conseil d'administration de créer un Comité stratégique communiquée dans les éléments de prélecture RBM/B28/2023/DP04, notamment la réduction possible du nombre de membres du Comité des finances à 10. La **Vice-présidente du Conseil d'administration** fait écho de cette suggestion pour permettre une répartition plus équilibrée de la charge de travail qui revient au Conseil d'administration.

RBM/B27/2023/DP04 – Faiblesses dans la mobilisation de ressources et la reconstitution des réserves

Le **Président du Comité des finances** confirme que le Comité des finances a travaillé sur la reconstitution des réserves pour le compte du Secrétariat de RBM. Un consultant a été recruté pour aider le Secrétariat à élaborer un plan de mobilisation des ressources.

RBM/B27/2023/DP05 – Appui à la mobilisation de ressources

Le **directeur général** confirme que, dans le cadre des efforts actuels de mobilisation des ressources, des possibilités de fonds de l'Association internationale de développement (IDA) sont envisagées, avec une priorité donnée aux pays bénéficiant de l'initiative HBHI (« High Burden High Impact » ou « D'une charge élevée à un fort impact »). Il rappelle les discussions bilatérales sur les fonds et les ressources nationales de l'IDA avec les ministres de la Santé qui se sont tenues en marge de la 73^e Session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique au Botswana et indique qu'une mise à jour complète sera fournie au Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

RBM/B27/2023/DP07 – Réponse à la hausse du niveau de risque du paludisme par le Fonds mondial

Le **directeur général** rappelle qu'une lettre sur la réponse du Partenariat RBM à la hausse du niveau de risque du paludisme par le Fonds mondial a été envoyée, un exemplaire de cette lettre ayant été remis au Conseil d'administration. Une réunion de suivi avec le directeur exécutif du Fonds mondial est prévue dans les deux semaines suivantes.

Le directeur général a été invité à présenter, au Conseil d'administration du Fonds mondial, les travaux de financement de la lutte contre le paludisme du Partenariat RBM pour conférer plus de poids au défi à relever.

RBM/B27/2023/DP08 – Le changement climatique et le paludisme

Le **directeur général** confirme que le Partenariat RBM conduira une campagne sur le changement climatique et le paludisme en préparation de la COP28 aux Émirats arabes unis et indique qu'une réunion est prévue avec la délégation de la COP28 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies pour renforcer la position du Partenariat RBM.

À la demande du **Conseil d'administration**, le **directeur général** confirme que l'avant-projet du discours sur le changement climatique et le paludisme sera remis aux Membres du Conseil d'administration pour mieux relayer cette parole collective. **Madame Kapinga** demande à rejoindre le Groupe de travail sur le changement climatique et le paludisme.

Les Membres du Conseil d'administration prennent note des mises à jour relatives aux points de décision de la 27^e réunion du Conseil d'administration.

IV MISES À JOUR

- a Mises à jour du Secrétariat RBM par le directeur général et séance de questions-réponses avec le Conseil d'administration

[Voir l'annexe 4](#)

Au moyen de diapositives, le **directeur général** présente les mises à jour du Secrétariat.

Pour renforcer la transparence et la redevabilité, le directeur général confirme que le Secrétariat va organiser des réunions de coordination trimestrielles avec les donateurs sur les questions financières, dont les résultats seront examinés lors des réunions du Comité des finances.

Concernant le Tableau de bord sur la lutte mondiale contre le paludisme, le directeur général souligne les efforts réguliers visant à améliorer la redevabilité et la transparence. Il ajoute que la situation des travaux d'assistance technique dans les pays est continuellement mise à jour dans le tableau de bord d'assistance aux pays et que les travaux visant à refléter la contribution des partenaires se poursuivent.

Le directeur général souligne le besoin urgent de soutenir le Conseil d'administration avec des initiatives de mobilisation des ressources, et de maintenir un engagement actif pour concrétiser la vision de RBM.

Le directeur général confirme le plan de dotation en personnel du Secrétariat à hauteur de 80 % d'ici la fin de l'année 2023 pour qu'il puisse servir de centre d'excellence afin de coordonner le Partenariat et de fournir un impact / soutien plus important au niveau des pays.

Le directeur général remercie :

- Le Conseil d'administration et tout particulièrement son équipe dirigeante pour son remarquable soutien depuis sa prise de fonction il y a 3 mois.
- Les coprésidents des Comités de partenaires et des Groupes de travail pour les avancées significatives réalisées, en soulignant le renforcement remarquable de l'assistance technique apportée aux pays par rapport à l'année précédente.
- Les Donateurs pour leur appui continu aux travaux du Partenariat RBM.
- M. Kirkwood / l'UNOPS pour les améliorations de la collaboration et de l'aide à trouver des solutions rapides aux difficultés rencontrées.
- Le personnel du Secrétariat pour son travail assidu et son inébranlable persévérance malgré les problèmes constants de sous-dotation en effectifs.

Les **Membres du Conseil d'administration** soumettent les commentaires / orientations suivants :

- Ils remercient le directeur général pour ses remarquables réalisations depuis son entrée en fonction il y a à peine trois mois.
- Ils réaffirment être prêts à renforcer le lien entre paludisme / santé et changement climatique et à rejoindre le Groupe de travail sur le changement climatique et le paludisme du Partenariat RBM.
- Ils offrent leur soutien pour faciliter la présence de chefs d'État à la prochaine conférence de haut niveau ALMA/RBM qui se tiendra à New York le 22 septembre et à laquelle tous les Membres du Conseil d'administration présents à New York ont été invités. Une note conceptuelle sera remise en guide de préparation.
- Ils recommandent que le directeur général se rende dans la Communauté économique des États d'Afrique centrale et dans la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest en 2023, en plus d'aller dans d'autres Communautés économiques régionales où le directeur général s'est rendu en marge d'autres déplacements officiels réalisés dans le cadre de ses fonctions.

Les Membres du Conseil prennent note des mises à jour communiquées.

b Mise à jour sur le plan de mobilisation des ressources et séance de questions-réponses

[Voir l'annexe 5](#)

Au moyen de diapositives, le **directeur général** présente, avec l'aide d'un consultant, une mise à jour sur l'élaboration d'une stratégie quinquennale de mobilisation des ressources et confirme qu'un ensemble complet d'initiatives de plaidoyer et de communication sera communiqué au Conseil d'administration d'ici le mois de décembre en soutien aux efforts actuels de mobilisation des ressources.

Les Membres du Conseil d'administration :

- demandent de plus amples informations sur les approches de mobilisation des ressources d'assistance technique prévues ;
- examinent si les pays impaludés pourraient contribuer aux travaux de RBM et notent le besoin de formuler des messages adaptés en soutien aux efforts de mobilisation des ressources.

Le **directeur général** rappelle que pour en finir avec le paludisme, une approche multisectorielle est nécessaire et que le Conseil d'administration et les gestionnaires de pays seront consultés sur les manières dont RBM peut améliorer son travail à l'échelle des pays.

Les Membres du Conseil prennent note des mises à jour communiquées.

c Plan de travail et considérations budgétaires pour 2024 et séance de questions-réponses

[Voir l'annexe 6](#)

Au moyen de diapositives, le **directeur général** présente le plan de travail et le budget pour 2024 avant l'approbation par le Conseil d'administration de la version finale lors de sa prochaine réunion. Le directeur général explique que la planification est menée selon une approche ascendante pour élaborer un plan de travail pour l'ensemble du Partenariat, notamment les ambitions des Groupes de travail. Il insiste sur la priorité donnée au budget des activités, égal à 65 %, pour fournir un soutien à l'échelle nationale.

Le **Président du Comité des finances** remercie le directeur général pour cette présentation complète et fait part des commentaires suivants :

- Il souligne que le plan de mobilisation des ressources va être source de financement supplémentaire pour soutenir le plan de travail de 2024.
- Il indique que sur les réserves nécessaires d'un montant de 2,4 millions USD, seul un montant de 763 000 est disponible.
- Il remercie les donateurs de RBM pour leur soutien à la transition du Conseil d'administration vers un nouveau modèle de gouvernance et au plan de travail de 2023.

Les Membres du Conseil d'administration prennent note de ces informations fournies.

V GOUVERNANCE

a Modalités d'hébergement du RBM au 1^{er} septembre 2023

La **Présidente du Conseil d'administration** remercie le directeur général pour ce lancement en fanfare et le Président du Comité des finances pour remplir ses fonctions avec succès. Comme convenu lors du séminaire du Conseil d'administration du 15 mai et de sa dernière réunion du 16 mai, la Présidente du Conseil d'administration invite monsieur Kirkwood à présenter les modalités d'hébergement du Partenariat RBM avec l'UNOPS.

[Voir l'annexe 7](#)

Au moyen de diapositives, **monsieur Kirkwood** explique que des entités onusiennes et non onusiennes agissent en tant qu'entités hôtes d'initiatives multipartites, en fournissant un cadre juridique neutre aux entités qu'elles accueillent. Le partenariat RBM n'est donc pas établi en vertu de lois et n'a pas d'identité juridique distincte. Le Secrétariat de RBM fait partie de l'UNOPS et les membres de son personnel sont des salariés de l'UNOPS.

Conformément à l'instruction opérationnelle de l'UNOPS sur l'hébergement et au règlement intérieur de RBM, le Conseil d'administration est chargé de définir la stratégie et le plan de travail, et d'approuver le budget ; le directeur général gère le Secrétariat et met en œuvre la stratégie, le plan de travail et le budget approuvés par le Conseil d'administration. Le directeur général est nommé par le directeur exécutif de l'UNOPS en accord avec le Conseil d'administration. Ses performances sont évaluées conjointement par l'UNOPS et le Conseil d'administration, et ce dernier, avec l'OMS, supervise les objectifs fonctionnels et programmatiques du directeur général tandis que l'UNOPS supervise les objectifs administratifs.

L'UNOPS fournit des services au Secrétariat de RBM et délègue certaines fonctions au Secrétariat par l'intermédiaire du directeur général et d'autres membres du personnel du Secrétariat.

Les **Membres du Conseil d'administration** font part des commentaires suivants :

- Ils manifestent leur confusion face aux modalités d'hébergement de l'UNOPS qui semble faire une microgestion du Secrétariat.
- Ils expriment leur inquiétude concernant différentes questions de gouvernance dans le cadre de l'accord d'hébergement conjoint, notamment l'absence de définition des conditions et de description claire des rôles du Partenariat RBM et de l'UNOPS, le manque de transparence concernant l'évaluation des performances de l'UNOPS, les frais facturés au Partenariat RBM.
- Ils soulignent que le Conseil d'administration est responsable des questions de ressources humaines.
- Ils notent le manque d'indépendance des audits de RBM réalisés en interne au sein de l'UNOPS.

La **Présidente du Conseil d'administration** note les inquiétudes partagées et rappelle que ces accords sont courants au sein du système des Nations Unies pour les entités hôtes ainsi que les difficultés à négocier tout changement.

Monsieur Kirkwood confirme que le même modèle d'accord d'hébergement conjoint est utilisé pour les huit partenariats hébergés par l'UNOPS. Il se dit confiant dans la capacité à relever tout éventuel défi par un dialogue constant.

Monsieur Kirkwood réitère que le Conseil d'administration de RBM est un organe directeur plutôt que consultatif. Il insiste sur le rôle du Conseil d'administration qui consiste à guider le Secrétariat, approuver la stratégie, le budget et le plan de travail, et à tenir le directeur général responsable de la mise en œuvre des décisions approuvées. L'UNOPS ne soumet pas le Secrétariat à une microgestion mais s'assure qu'il évolue conformément aux règles et réglementations de l'UNOPS et est responsable de tout écart de conduite.

Le rôle du représentant de l'UNOPS auprès du Conseil d'administration de RBM est de donner un avis quant à toute proposition de décision pouvant enfreindre les dispositions de l'ONU/UNOPS. L'ONU ne peut faire l'objet d'un audit que par le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies. L'UNOPS désigne un cabinet d'audit privé pour mener les audits.

Il explique que l'UNOPS ne facture pas un prix fixe pour les engagements hébergés, chacun étant évalué individuellement en termes de coûts de l'UNOPS pour mettre en place le projet.

Monsieur Kirkwood propose d'organiser une discussion bilatérale pour aborder les modalités d'hébergement avec la moyenne de 5 % et des frais d'hébergement de RBM s'élevant à 7 %. Tous coûts directs supplémentaires pour des services fournis par l'UNOPS s'élèvent à 1 % des dépenses de RBM, avec 2 % en plus facturés pour des services à la demande fournis par le bureau de Genève de l'UNOPS.

La **Présidente du Conseil d'administration** remercie les membres du Conseil d'administration pour leurs observations intéressantes et confirme que le sujet des modalités d'hébergement continuera d'être discuté selon les besoins par le nouveau Conseil d'administration pour obtenir des modalités adaptées au Partenariat RBM.

Les Membres du Conseil d'administration prennent note de ces informations fournies.

b Révision de la politique en matière de conflits d'intérêts au RBM/B28/2023/**DP02**
1^{er} septembre 2023

[*Voir l'annexe 8*](#)

Au moyen de diapositives, le **directeur général** rappelle que, dans le cadre de la nouvelle composition du Conseil d'administration et des bonnes pratiques, il est nécessaire de procéder à une révision de la politique relative aux conflits d'intérêts. Il insiste sur le fait que la présence de conflits ne signifie pas systématiquement une exclusion, compte tenu de la bonne gestion.

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve la Politique relative aux conflits d'intérêts et le Formulaire de déclaration d'intérêt qui l'accompagne joints au document de référence RBM/B28/2023/DP02 qui remplaceront l'ancienne Politique relative aux conflits d'intérêts et l'ancien Formulaire de Déclaration d'intérêts.

c Révision des procédures opérationnelles standard des Comités de partenaires au 29 août 2023 RBM/B28/2023/DP03

[Voir l'annexe 9](#)

Au moyen de diapositives, le **directeur général** indique que neuf documents de gouvernance ont été simplifiés et compilés en un seul document pour faciliter le fonctionnement des Comités de partenaires. Il ajoute que les procédures opérationnelles standard des Groupes de travail seront présentées pour approbation lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

En réponse au **Dr Oyier**, le **directeur général** explique que les Comités de partenaires décideront du nombre de membres les composant et de leur taille, sachant qu'au moins un des coprésidents de Comité de partenaires sera d'un pays impaludé.

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les procédures opérationnelles standard des Comités de partenaires, remplaçant ainsi la documentation précédemment adoptée régissant les activités des Comités de partenaires et charge le Secrétariat de leur mise en œuvre immédiate.

d Révision des termes de références du Comité des finances au 1^{er} septembre 2023 RBM/B28/2023/DP04

[Voir l'annexe 10](#)

Au moyen de diapositives, le **Président du Comité des finances** présente les propositions de révisions des termes de références du Comité des finances. Il souligne qu'une proposition supplémentaire inclut la formation possible d'un Comité stratégique en vue des attentes importantes du Comité des finances en matière de mobilisation des ressources, de questions financières et de ressources humaines. Il invite les Membres du Conseil d'administration à faire part de leurs commentaires sur la proposition d'avant-projet des termes de références du Comité stratégique incluse dans les éléments de prélecture, susceptible d'être approuvée par point de décision électronique avant la prochaine réunion.

La **Présidente du Conseil d'administration** propose que la décision concernant l'éventuelle création d'un Comité stratégique soit prise lors de la prochaine réunion.

Les **Membres du Conseil d'administration** demandent des clarifications en temps utile sur :

- les rôles du Conseil d'administration vis-à-vis du Comité stratégique proposé ;
- la manière d'interagir avec certains Comités de partenaires, comme l'ARMPC, pour éviter tout chevauchement.

Le **directeur général** souligne que la formation d'un Comité stratégique avant la prochaine réunion du Conseil d'administration serait très utile au Secrétariat pour l'aider dans les travaux qu'il mène actuellement sur l'examen des stratégies et le plan de mise en œuvre.

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les termes de références mis à jour du Comité des finances tels que joints au document de référence RBM/B28/2023/DP04 qui remplaceront les documents auparavant adoptés régissant les opérations du Comité des finances.

e Sélection du coprésident du SCPC au 1^{er} septembre 2023

RBM/B28/2023/DP05

[Madame Ba quitte la réunion.]

[Voir l'annexe 11](#)

Au moyen de diapositives, le **directeur général** présente les informations contextuelles relatives à la sélection du coprésident du SCPC et à la recommandation du SCPC et du Secrétariat du meilleur candidat, selon un processus transparent et concurrentiel.

Il explique que seul un poste de coprésident du SCPC est pourvu pour permettre un échelonnement, ainsi qu'une continuité et la préservation des connaissances institutionnelles, en vue d'une éventuelle fusion de l'ARMPC et du SCPC envisagée lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration. Une analyse complète de l'utilité de cette fusion sera présentée au Conseil d'administration lors de la prochaine réunion.

En réponse à **M. Matta**, la **Présidente du Conseil d'administration** confirme que l'organisation du principal candidat a approuvé la proposition de nomination du coprésident du SCPC.

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve la nomination de madame Maelle Ba au poste de coprésident du SCPC pour un mandat de 3 ans à compter du 12 septembre 2023.

VI PRINCIPALES PRIORITÉS ET ACTIONS CONNEXES

[Madame Ba rejoint la réunion.]

Le **directeur général** récapitule les principales priorités et les actions connexes de la réunion comme suit :

- Urgence de s'allier pour lever des fonds pour le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.
- Doter le Secrétariat de tout le personnel nécessaire, avec 80 % des effectifs prévus d'être pourvus d'ici décembre 2023 ; en remerciant par avance les donateurs, les partenaires et l'UNOPS de donner la priorité à ces initiatives.
- Donner la priorité aux travaux sur la stratégie et le plan de mise en œuvre.
- Renforcer les liens entre paludisme et changement climatique, et au-delà.

- Assurer l'organisation d'une réunion avec la délégation de la COP28 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Décider du meilleur moment pour fêter le 25^e anniversaire du Partenariat RBM en novembre 2023.
- Donner la priorité aux travaux collectifs visant à optimiser l'impact sur le terrain.
- Fournir un soutien aux groupes constitutifs pour assurer une redevabilité collective.
- Le Secrétariat continuera de travailler en étroite collaboration avec les Comités de partenaires et les Groupes de travail pour assurer un processus de planification ascendant.
- Mettre au défi le Partenariat RBM d'approuver un budget ambitieux de 18 millions USD.

Le directeur général adresse de nouveau ses sincères remerciements à l'équipe du Secrétariat pour son travail assidu de soutien aux travaux du Partenariat RBM, ainsi qu'à la Présidente du Conseil d'administration, à son équipe dirigeante, à l'ensemble du Conseil d'administration et à l'UNOPS pour leur précieux soutien.

La **Présidente du Conseil d'administration** remercie le Conseil d'administration et le Secrétariat pour les discussions fructueuses et leur travail acharné afin d'assurer le succès de la mission du Partenariat RBM.

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note des informations fournies.

VII Autres questions

a 29^e réunion du Conseil d'administration

La **Présidente du Conseil d'administration** réitère la gratitude du Conseil d'administration à M. Al Mubarak d'accueillir la 29^e réunion du Conseil d'administration aux Émirats arabes unis en décembre.

M. Al Mubarak annonce que tous les Membres du Conseil d'administration seront conviés à participer au forum « Reaching the Last Mile » le 3 décembre et se renseigne sur la possibilité de limiter la 29^e réunion du Conseil d'administration à une seule journée le 5 décembre. La **Présidente du Conseil d'administration** remercie M. Al Mubarak pour sa générosité d'accueillir le Conseil d'administration de RBM et pour son engagement en faveur de la santé.

Les **Membres du Conseil d'administration** expriment leur inquiétude sur le fait qu'une seule journée ne suffise pas pour discuter des thèmes prévus au programme de la dernière réunion de l'année et demandent au directeur général d'envisager d'autres possibilités et de revenir sur ces propositions.

b Réunions du Conseil d'administration en 2024

La **Présidente du Conseil d'administration** charge le Secrétariat de proposer des dates de réunions du Conseil d'administration en 2024 dans Doodle, et d'envisager l'organisation d'une réunion avant l'Assemblée mondiale de la Santé pour éventuellement inviter les ministres à la dernière séance de la réunion.

c Groupes de travail

Étant donné l'importance du travail du Groupe de travail du Partenariat RBM, la **Présidente du Conseil d'administration** encourage tous les Membres du Conseil d'administration à rejoindre un Groupe de travail sur la base de leur intérêt et des paramètres des groupes constitutifs.

Pour renforcer le partenariat important avec les Groupes de travail, la Présidente du Conseil d'administration suggère qu'un Groupe de travail présente ses travaux à chacune des prochaines réunions du Conseil d'administration.

VIII REMARQUES FINALES

La **Présidente du Conseil d'administration** réitère l'importance d'une persévérance constante envers la mission du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, tout en rappelant que les problèmes de santé sont mondiaux et que sans mettre fin au paludisme, il ne sera pas possible de faire face aux autres défis sanitaires mondiaux et d'atteindre les ODD et les objectifs du programme « Reaching the Last Mile ».

La Présidente du Conseil d'administration remercie le Conseil d'administration pour son engagement actif et invite de nouveau à rejoindre les Groupes de travail et les Comités qui vont être créés.

La Présidente du Conseil d'administration remercie sincèrement le Secrétariat pour son travail assidu de préparation de la réunion et pour son soutien au directeur général dans son nouveau rôle dans un environnement en constante évolution, et clôt la réunion.

* * * * *